Conseil de quartier
Loretteville

Procès-verbal

6e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 13 octobre 2026, à 19 h
En salle : Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine, salle RC15

En ligne : Plateforme Teams

Présences

Membres avec droit de vote

• Lyse Pelletier	Présidente
• Hugo Chouinard	Vice-président
• Samuel Clavet	Trésorier
• Diane Corriveau	Administratrice
• Catherine Gaudette	Administratrice
• Sylvie Proulx	Administratrice
• Louis Lavallée	Administrateur
• Christian Gagnon	Administrateur
• Coralie Gautier	Administratrice

Membre sans droit de vote :

• Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale District Loretteville – Les Châtels

Absences

• Linda Duchaine	Secrétaire
• Albert Nyebe Hiol	Administrateur

Autres présences

• Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées précédemment, neuf (9) personnes participent à ladite assemblée en salle (8) et en ligne (1).

Conseil de quartier Loretteville

Ordre du jour – tel qu'adopté

6e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 13 octobre 2026, à 19 h

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 1
3.	Période d'information de la conseillère municipale	19 h 5
4.	Période de questions et commentaires du public	19 h 20
5.	Dossiers concernant le quartier ■ 5.1 Programme Équimobilité (suivi) ■ 5.2 Problématique sur la rue des Nobles concernant l'attroupement des élèves dans la rue et sur les terrains privés (suivi) ■ 5.3 Problématique concernant le stationnement des autobus sur la rue Arthur-Dion (suivi) ■ 5.4 Résolution à la suite du sondage (suivi) ■ 5.5 Débarcadère scolaire : terrain en face de l'école Roger-Comtois (suivi) ■ 5.6 Modification aux parcours du RTC (suivi)	19 h 30
6.	Dossiers concernant le conseil de quartier ■ 6.1 Projet Chauve-souris (suivi) ■ 6.2 Projet dans le cadre du Programme en sécurité routière (suivi) ■ 6.3 Petit Journal de Loretteville et page Facebook (suivi) ■ 6.4 Motion de félicitations UNESCO (suivi)	20 h
7.	Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2026	20 h 20
8.	Correspondance	20 h 25
9.	Trésorerie ■ 9.1 État de compte et paiements ■ 9.2 Compte de la Banque TD (suivi)	20 h 30

10.	Varia ■ 10.1 Soirée des bénévoles ■ 10.2 Atelier sur la politique agricole et agroalimentaire (15 octobre 2026) ■ 10.3 Formation sur les principes de l'économie circulaire (1er décembre 2026) ■ 10.4 Parcours de formation en gouvernance des conseils de quartier (7 novembre 2026) ■ 10.5 AGA de La Pieuvre	**20 h 40**
11.	Fin de l'assemblée	**20 h 50**

Procès-verbal

1. Ouverture de l’assemblée

Lyse Pelletier préside la rencontre. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale, à la conseillère en consultations publiques de la Ville ainsi qu’aux personnes présentes en salle et en ligne.

2. Lecture et adoption de l’ordre du jour

Lyse Pelletier en fait la lecture à l’assemblée.

Sur proposition de Diane Corriveau, appuyée par Coralie Gautier, l’ordre du jour de la 6e assemblée de l’année 2026 est adopté à l’unanimité tel que présenté.

3. Période d’information de la conseillère municipale

Terrain de football de l’école secondaire Roger-Comtois

Les travaux sur le terrain synthétique sont terminés depuis le 7 octobre 2026. La Ville de Québec et l’école ont investi un total de 3 000 000 $ pour remettre à neuf cet équipement qui avait des enjeux de drainage. Ces travaux ne devaient pas avoir d’incidence sur la saison sportive, mais il a été nécessaire de les prolonger. Des entraînements ont donc été déplacés au centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu.

Accueil St-Ambroise

L’organisme a maintenant l’eau courante dans son local. Il reste toutefois des enjeux de débarcadère, notamment pour la réception des aliments à redistribuer. La Ville de Québec a investi pour le moment environ 175 000 $ afin de relocaliser l’organisme et de mettre les installations aux normes (MAPAQ), alors que l’aide alimentaire n’est normalement pas un dossier géré par la Ville.

Madame Alice

Un nouveau commerce (Madame Alice) vient d'ouvrir au 248 rue Racine. Il s'agit d'une fleuriste de Limoilou qui a choisi Loretteville afin d'ouvrir sa seconde succursale.

Modification au stationnement sur la rue Verret

Le stationnement est maintenant interdit du côté sud de la rue Verret entre les rues Arthur-Dion et Racine afin que l'intersection en face de l'école l'Arc-en-ciel soit libérée le plus possible.

Réparation du trottoir au coin du boulevard Valcartier et de la rue Racine

Les travaux qui étaient à faire depuis plusieurs mois devant le 220 rue Racine (Café et Arôme) sont maintenant exécutés.

Mascarade de l'Halloween

La prochaine édition de la Mascarade aura lieu le 24 octobre 2026. Un sondage a permis de sélectionner cette date plutôt que le jour même de l'Halloween. Il ne faut pas non plus hésiter à visiter l'Halloween de la rue de la Garde (536 rue de la Garde). Chaque année, cette propriété résidentielle aménage sur son terrain un impressionnant parcours animé et décoré.

Cueillette des feuilles

Cet automne, il sera encore permis d'utiliser les sacs en plastique afin de ramasser ses feuilles. Toutefois, étant donné que les sacs vont directement au compostage, puis dans les champs, il a été demandé de passer aux sacs en papier dès les prochaines collectes. La collecte des poubelles aux deux semaines vient de commencer pour la saison hivernale.

Sécurité devant l'école secondaire Roger-Comtois

Les installations qui visent à contrôler le déplacement des élèves à proximité de l'école semblent fonctionner. Les barrières installées au centre de la rue entre la rue des Nobles et le boulevard Valcartier seront remplacées au printemps par un équipement permanent.

Inauguration du nouveau parc de l'école Château-d'Eau

La Ville de Québec a investi 150 000 $ pour rénover le parc de l'école Château-d'Eau, un espace accessible tant aux élèves qu'aux citoyens du quartier.

Sens unique sur la rue du Court-Métrage

Pour éviter la circulation de transit, la rue du Court-Métrage est devenue à sens unique de l'ouest vers l'est.

Terrain Irving

Irving est en attente d'une autorisation pour commencer la décontamination d'une parcelle de terre qui appartient à Hydro-Québec.

4. Période de questions et commentaires du public

Projet d'immeuble au Club de golf de Lorette

Une citoyenne demande s'il y a eu un changement de zonage, faisant passer le terrain du Club de golf de Lorette d'un usage récréatif vers un usage résidentiel. Marie-Josée Asselin indique que ce ne semble pas être le cas pour le moment. Le projet a toutefois été présenté à la Ville de Québec, mais cette dernière a demandé au promoteur de s'assurer d'entamer le dialogue avec les voisins du projet avant d'aller plus loin. Une présentation est prévue après le temps des fêtes. À noter qu'il ne peut y avoir de modification sans la tenue d'une consultation publique, qui prendra la forme d'un atelier d'échange. Le Club prévoit de tenir une assemblée générale extraordinaire sur ce sujet prochainement.

Remorque au coin des rues Verret et Albert-Trudel
Un citoyen indique la présence d'une remorque située au coin des rues Verret et Albert-Trudel depuis plusieurs mois. Sa localisation est dangereuse, étant donné qu'elle est plutôt large et qu'elle se trouve à proximité de l'intersection.

Axe Bastien-Racine
Un citoyen souhaite avoir un suivi à propos du projet d'identité visuelle de l'Axe Bastien-Racine. Dominique Gagnon indique que le groupe responsable du projet lancé dans le cadre de l'Initiative de développement économique communautaire va présenter les avancements du projet à l'hiver, après les élections à Wendake.

5. Dossiers concernant le quartier

5.1 Programme Équimobilité (suivi)

Linda Duchaine et Sylvie Proulx ont travaillé sur le dossier Équimobilité en collaboration avec Émilie Frémont du TRAAQ. Le but est d'avoir un centre de services du RTC facilement accessible pour la population de Loretteville, pour la production des cartes Opus avec photo, à proximité de Loretteville. Les lieux les plus adaptés sont les pharmacies, qui sont déjà des lieux permettant de prendre des photos officielles. Une personne la gérance du Familiprix sur la rue Racine va en parler avec les propriétaires. Marie-Josée Asselin va faire le lien avec son collègue Yannick Fauteux, président du RTC. Il sera ainsi au courant de l'intérêt du conseil de quartier et pourra nous guider dans les démarches à faire pour mettre en place ce service dans le quartier.

5.2 Problématique sur la rue des Nobles concernant l'attroupement des élèves dans la rue et sur les terrains privés (suivi)

Un groupe de trois citoyens a déposé une lettre signée par 29 personnes indiquant leurs attentes quant aux enjeux de circulation des véhicules et des élèves sur la rue des Nobles. La rue semble devenir une voie de transit afin d'éviter les seuils de ralentissement installés sur la rue Albert-Trudel. Les citoyens ont été informés par le 311 que la rue des Nobles ne se trouve pas parmi celles qui pourraient bénéficier de seuils de ralentissement.

Dominique Gagnon a transmis la demande du groupe de citoyens au Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI). Ce dernier indique que l'ajout de seuils de ralentissement n'est pas recommandé, puisqu'il ne semble pas y avoir d'enjeu de vitesse. De plus, il y a déjà des balises en mode portique qui agissent comme des éléments visant à réduire la vitesse. Les citoyens souhaitent savoir à quel moment les analyses de vitesse ont été effectuées, car ils signalent un écart entre la réalité qu'ils vivent et la réalité de la Ville. La Ville a été informée que le service de police assurera une plus grande présence, notamment concernant les interdictions de stationnement qui ne sont pas respectées. Une collaboration avec l'école est aussi mise en place afin de sensibiliser les élèves et contrôler les attroupements. Le groupe de citoyens indique aussi l'importance de corriger la signalisation qui peut porter à confusion, au point où les policiers ne donnent même pas de constats, la situation étant trop chaotique.

L'école devrait aussi aménager des éléments extérieurs afin d'attirer les élèves sur son terrain, car beaucoup d'élèves flânent sur les propriétés privées. Marie-Josée Asselin convient que l'école a un rôle à jouer. Les citoyens ont envoyé une lettre au conseil d'établissement afin de demander un dialogue entre l'école, les citoyens et la Ville.

Linda Duchaine a contacté Jean-François Bougie, coordonnateur de la Maison des jeunes Altern'Actifs 12-35. Le point de services qui était situé dans la bâtisse à côté de l'école n'est plus

disponible, faute de subvention. Les intervenants ne pourront donc pas participer à une activité touchant cette problématique.

5.3 Problématique concernant le stationnement des autobus sur la rue Arthur-Dion (suivi)

Un citoyen a fait part de ses préoccupations à propos du stationnement d'autobus sur la rue Arthur-Dion. Celui-ci indique que ce type de véhicules prend beaucoup de place et que cet hiver, plusieurs personnes qui habitent les logements et condos auront de la difficulté à se stationner dans la rue lorsque les immeubles procèdent au déneigement des stationnements. Marie-Josée Asselin indique que ce type de véhicule est autorisé à se stationner dans les rues, sauf si la signalisation l'indique clairement. La Ville est en réflexion concernant le stationnement des gros véhicules dans les rues, notamment les VR. Auparavant, il y avait un seul autobus, mais il semble maintenant y en avoir deux. Le citoyen critique aussi la qualité du déneigement dans cette rue, parce que les gens se stationnent dans la rue lors des opérations de déneigement.

5.4 Résolution à la suite du sondage (suivi)

Dominique Gagnon a reçu quelques réponses sur certains points. Elle est toujours en attente de réponses de la part d'un service de la Ville.

5.5 Débarcadère scolaire : terrain en face de l'école Roger-Comtois (suivi)

Le conseil de quartier attend de voir si les modifications effectuées concernant l'interdiction d'arrêt et l'installation des barrières auront un effet positif avant de relancer le centre de services scolaire au sujet d'un débarcadère devant l'école.

5.6 Modification aux parcours du RTC (suivi)

Le RTC n'a pas encore terminé l'analyse concernant les changements effectués il y a un an. Dominique Gagnon indique que les équipes finalisent le bilan et qu'elles seront en mesure de le présenter au conseil de quartier après l'avoir présenté au CA du RTC. Marie-Josée Asselin indique que le nouveau trajet permet de desservir entre 250 et 300 usagers supplémentaires.

6. Dossiers concernant le conseil de quartier

6.1 Projet Chauve-souris (suivi)

Le conseil de quartier a reçu une facture de 3 012,92 $ de la Nation wendat pour l'activité de décompte animé. La Nation est en voie d'obtenir une subvention fédérale plus importante afin de financer une maternité chauffée et la création d'un panneau d'information. Ladite subvention pourra notamment permettre d'organiser d'autres activités pour les citoyens. Dominique Gagnon indique qu'il n'y a pas encore de date prévue pour le dépôt d'un prochain projet de biodiversité.

Résolution 26-CA-13 – Paiement d'une facture dans le cadre du projet en faveur de la biodiversité

Sur proposition de Louis Lavallée, appuyé par Catherine Gaudette, Samuel Clavet est autorisé à produire un chèque d'un montant de 3 012,92 $ afin de régler la facture B2026_CQ_Loretteville_01 à la Nation wendat. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Projet dans le cadre du Programme en sécurité routière (suivi)

Coralie Gautier a été informée que l'école secondaire Roger-Comtois participe habituellement à une activité organisée par le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (Prends le volant sur ta vie). L'année dernière, les élèves n'ont pas été en mesure de participer, faute de moyens pour envoyer tous les élèves de cinquième secondaire. Une possibilité serait de financer le déplacement des élèves en autobus vers l'activité l'année prochaine. Toutefois, étant donné que l'activité a lieu au mois de mai et que la Ville ne sera en mesure d'approuver notre projet que quelques semaines avant, il est difficile d'officialiser dès maintenant le choix de cette proposition. Dominique Gagnon indique toutefois que la personne responsable du programme peut quand même, au minimum, se prononcer sur les possibilités de réalisation du projet avant l'acceptation officielle. Il est aussi évoqué de faire un projet concernant la rue des Nobles, notamment avec Accès transports viables.

6.3 Petit Journal de Loretteville et page Facebook (suivi)

Une rencontre entre Hugo Chouinard et Mme Perrine Gruson a permis de clarifier l'intérêt de cette dernière à l'égard de la mise en valeur de l'information issue du conseil de quartier. Le Petit Journal de Loretteville est toujours en pause ; une publication de 12 pages (rétrospective de l'année 2026) a été évoquée, mais pas confirmée.

L'objectif de notre page Facebook est d'intéresser les gens à propos du quartier et de son conseil, notamment :

- ses administrateurs ;
- ses actions et prises de position ;
- ses activités.

La page Facebook devrait présenter :

- les ordres du jour (capture d'écran) ;
- nos résolutions, les points forts de notre dernière assemblée, un rappel de l'existence de la page Web du conseil de quartier sur laquelle se trouvent les documents officiels (ODJ, PV, rapports annuels, consultations publiques, mémoires…) ;
- les organismes qui viennent nous présenter leurs missions et services (demander aux organismes de nous envoyer leur texte et photo) ;
- toutes les publications du Courrier de Loretteville rédigées par Loretteville.ca.

Dominique Gagnon fera un suivi à Hugo Chouinard afin de vérifier s'il est possible d'ajouter une courte présentation des administrateurs sur la page Web du conseil de quartier et s'il est possible de modifier les paramètres SEO (Open Graph) de la page du conseil de quartier.

Enfin, il ne faut pas hésiter à s'écrire directement ou en petits groupes, sur Messenger, si les sujets ne concernent pas l'ensemble des administrateurs du conseil de quartier (ex. les problèmes avec la Banque TD).

6.4 Motion de félicitations UNESCO (suivi)

Le conseil de quartier est en attente d'une réponse officielle de la Ville de Québec.

7. Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2026

Sur proposition de Louis Lavallée, appuyé par Samuel Clavet, le procès-verbal de la 5e assemblée de l'année 2026 est adopté à l'unanimité, sur dispense de lecture.

8. Correspondance

Aucune.

9. Trésorerie

9.1 État de compte et paiements

Au moment de cette assemblée, le solde est de 6 646,03 $, réparti comme suit :

- 2 543,58 $: budget de fonctionnement
- 102,45 $: sécurité routière
- 4 000 $: projet de biodiversité

9.2 Compte de la Banque TD (suivi)

Une rencontre a eu lieu avec les signataires au compte afin de signer des documents. Toutefois, la banque a indiqué que le conseil de quartier est une société par actions, ce qui est faux. Les démarches continuent afin de régulariser le compte bancaire, mais il est envisagé de changer d'institution financière, notamment parce qu'il est difficile d'obtenir un service convenable en français.

10. Varia

10.1 Soirée des bénévoles

Coralie Gautier et Linda Duchaine vont assister au spectacle offert aux bénévoles de la Ville de Québec.

10.2 Atelier sur la politique agricole et agroalimentaire (15 octobre 2026)

Louis Lavallée et Sylvie Proulx vont participer.

10.3 Formation sur les principes de l'économie circulaire (1er décembre 2026)

Quelques membres du conseil de quartier envisagent de participer.

10.4 Parcours de formation en gouvernance des conseils de quartier (7 novembre 2026)

Dominique Gagnon indique que cette formation a subi une refonte qui vise à simplifier la formation des nouveaux administrateurs. Il y aura maintenant une plateforme (parcours de formation).

10.5 AGA de La Pieuvre

Christian Gagnon et Catherine Gaudette ont participé à l'AGA. Il y avait environ 40 personnes et le travail accompli était très impressionnant.

11. Fin de l'assemblée

Sur proposition de Samuel Clavet, appuyée par Christian Gagnon, l'assemblée est levée à 21 h 13.